

Règlement intérieur des marchés nocturnes

ARTICLE 1 : CALENDRIER ET THÉMATIQUES

La Ville de Harnes organise 3 (trois) éditions de marchés nocturnes. Ces manifestations se dérouleront de **18h00 à 22h30** selon le calendrier suivant :

Date	Lieu	Thématique
Juillet	Grand'Place	Spécial terroir et artisanat local
Août	Bois de Florimond (Kermesse)	Ambiance Montmartre et spectacle de rue
Août (fin août)	Grand'Place	Retour de vacances : Créateurs et Bien-être

ARTICLE 2 : CONDITIONS D'ADMISSION

Le marché est ouvert aux artisans, créateurs, producteurs locaux, commerçants sédentaires et food-trucks. L'admission est subordonnée à l'examen du dossier par les services municipaux, avec une priorité donnée aux produits en cohérence avec le thème de la soirée.

ARTICLE 3 : TARIFICATION (DROITS DE PLACE)

Les tarifs d'occupation du domaine public sont fixés comme suit :

- **Producteurs locaux alimentaire (hauts de France)** : 10 €/ Marché ou 25€ pour les 3
- **Artisans et Créateurs** : 15 €/ Marché ou 40€ pour les 3
- **Commerçants classiques** : 20 €/ Marché ou 50€ pour les 3
- **Food-trucks et Restauration** : 50 €/ Marché ou 120€ pour les 3

Forfait Électricité : Une participation forfaitaire de **5 €** pour les marchés de la Grand Place et de **10 €** pour le marché du Bois de Florimond sera appliquée pour tout branchement au réseau électrique municipal.

Caution : Une caution de 10 € sera demandée à la réservation.

ARTICLE 4 : LOGISTIQUE ET SÉCURITÉ

- **Installation** : Accueil des exposants à partir de 16h30. Les stands doivent être prêts pour 17h45.
- **Matériel** : Les exposants doivent fournir leur propre matériel (barnums, tables, éclairage LED, rallonges conformes).
- **Départ** : Par mesure de sécurité, aucun véhicule ne sera autorisé à circuler sur le site avant la fin de la manifestation à 22h30.

ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS DE L'EXPOSANT

Chaque participant s'engage à laisser son emplacement en parfait état de propreté. L'exposant doit obligatoirement être couvert par une assurance Responsabilité Civile Professionnelle à jour.